ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Quelle solution souveraine pour le HDH ?

Question écrite n° 1050

Texte de la question

M. Philippe Latombe appelle l'attention de M. le ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de la transition numérique et des télécommunications, sur le *HDH*. Le 14 octobre 2020, en réponse aux associations et aux syndicats qui demandaient la suspension en urgence de la plateforme *Health Data Hub* par crainte de possibles transferts de données personnelles vers les États-Unis d'Amérique, le Conseil d'État a énoncé les précautions qui devraient être prises dans l'attente d'une solution permettant d'éliminer tout risque d'accès aux données personnelles par les autorités américaines. Le juge des référés relevait qu'il ne pouvait être totalement exclu que les autorités américaines, dans le cadre de programmes de surveillance et de renseignement, demandent à Microsoft et à sa filiale irlandaise l'accès à certaines données. Promesse avait alors été faite devant le Sénat et l'Assemblée nationale par le secrétaire d'État au numérique de l'époque qu'une solution souveraine serait trouvée dans un délai de deux ans (choix potentiel d'un nouveau sous-traitant, recours à un accord de licence suggéré par la CNIL etc.). Cette échéance est désormais toute proche. Comment le Gouvernement envisage-t-il de satisfaire l'engagement pris par votre prédécesseur devant le Parlement et donc devant nos concitoyens ?

Données clés

Auteur : M. Philippe Latombe
Circonscription : Vendée (1re circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 1050
Rubrique : Internet
Ministère interrogé : Transition numérique et télécommunications
Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 septembre 2022, page 3946
Question retirée le : 31 octobre 2023 (Retrait à l'initiative de l'auteur)